CM3: UNE EUROPE JUDEO-CHRETIENNE?

Connaissance de la France et de l'Europe / Module 3

Semaine 1	Les héritages communs : l'héritage grec
Semaine 2	Les héritages communs : l'empire romain
Semaine 3	Les héritages communs : une Europe judéo-chrétienne ?
Semaine 4	Les héritages communs : la Renaissance
Semaine 5	Les divisions de l'Europe : les guerres de religion
Semaine 6	Naissance de l'idée européenne : le printemps des peuples en 1848
Semaine 7	La construction de l'Europe : UE, Conseil de l'Europe
Semaine 8	Bilan / Conclusion



Carte: Les religions en Europe aujourd'hui

Catholicisme de rite latin

Catholicisme de rite grec

Orthodoxie
Chiisme
Protestantisme
Bouddhisme tibétain
Orthodoxie orientale
Judaïsme
Sunnisme



La christianisation de l'Empire romain

I Qu'est-ce que le christianisme?

A. La naissance du christianisme

- Dans la province romaine de Judée, de nombreux juis supportent de moins en moins bien la domination romaine et attendent l'arrivée d'un **messie**, pour délivrer leur peuple et rétablir le royaume d'Israël.
- Jésus naît vers 4 avant J.-C. Il prêche l'amour et le pardon et annonce être le fils de Dieu. Il attire de nombreux disciples qui voient en lui le messie.
- Considéré comme un agitateur par les autorités romaines, Jésus est arrêté et crucifié vers 30 après J.-C. Après sa mort, ses disciples, convaincus de sa résurrection, diffusent son message et écrivent les Évangiles, dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.

B. Les chrétiens, tolérés, persécutés puis victorieux

- Les communautés **chrétiennes** se développent d'abord dans l'indifférence des Romains. Mais leur refus de respecter le culte impérial déclenche les persécutions.
- Par l'édit de Milan, en 313 après J.-C., l'empereur Constantin met fin aux persécutions et autorise le christianisme.
- À la fin du IV^e siècle après J.-C., le christianisme devient la religion officielle de l'Empire romain. L'empereur Théodose interdit le polythéisme.

C. L'organisation de l'Église

• Les communautés chrétiennes s'organisent. Elles élisent des responsables, les **évêques**, pour célébrer le culte (messe) et enseigner la foi. Ils choisissent des prêtres

2

- pour les aider. Les premières églises construites sur le modèle des basiliques romaines se multiplient.
- Les évêques se réunissent en **conciles** pour préciser les croyances (concile de Nicée, 325 après J.-C.).
- Certains chrétiens consacrent leur vie à la prière : ce sont les premiers **moines** D'abord isolés, ils se regroupent ensuite dans des **monastères**.

Sur le plan des mentalités, le christianisme introduit un grand changement dans la vision du monde divin. Les Romains avaient toujours accepté sans grande résistance les divinités non romaines. Le christianisme, religion monothéiste, s'affirme comme étant la seule vraie foi qui professe le seul vrai Dieu. Les autres divinités et religions sont ramenées au rang d'idoles ou d'erreurs.

Cette position a comme corollaire la montée de l'intolérance religieuse chrétienne au IV^e siècle. L'Église multiplie les adjectifs pour se définir : *katholicos*, c'est-à-dire universelle, *orthodoxos*, c'est-à-dire professant la seule vraie foi. De ce fait, l'Église chrétienne est amenée à combattre non seulement les païens, mais aussi les chrétiens professant une foi contraire aux affirmations des conciles, qui sont considérés à partir du V^e siècle comme des hérétiques.

La morale chrétienne de l'Antiquité tardive se concentre avant tout sur la sexualité et la charité et ne remet pas en cause la hiérarchie familiale en place, insistant au contraire sur le nécessaire respect de l'autorité du *pater familias*. Le discours religieux est donc en général conservateur.

Un chrétien : personne qui suit les enseignements de Jésus et croit qu'il est le fils de Dieu, le Christ (ou messie). Le christianisme est la religion des chrétiens.

Un concile : réunion de tous les évêques de l'Église, pour décider des croyances chrétiennes.

Église et église : l'Église désigne la communauté des chrétiens (du mot grec *ekklesia*, « l'assemblée »), l'église est le lieu de culte, le bâtiment dans lequel les chrétiens se réunissent à partir du IV^e siècle après J.-C

Les Évangiles : récits écrits par les disciples de Jésus après sa mort, pour raconter sa vie et son message.

Un évêque : responsable des chrétiens d'un territoire

Un messie : libérateur et sauveur envoyé par Dieu, attendu par les juifs, selon la Bible hébraïque. « Messie », mot hébreu, est traduit par christos en grec.

La résurrection : retour à la vie après la mort.

La place de l'Eglise dans la société médiévale

Au Moyen Âge, l'immense majorité des habitants d'Occident sont chrétiens catholiques. La religion est présente dans tous les aspects de leur vie. Ils doivent obéir aux règles dictées par l'Eglise. Chaque village est une paroisse dirigée par un **prêtre/curé** qui guide les villageois afin qu'ils puissent, d'après leurs croyances, « gagner le paradis ». L'influence de l'Église s'exerce aussi dans l'organisation de la société moyenâgeuse, ou société féodale.

La place que tient la religion au Moyen Âge et sur le rôle de l'Eglise dans la société féodale, entre le XIe et le XVe siècles.

Dans une première partie, nous verrons que la vie médiévale est une vie chrétienne rythmée par la religion. Dans une seconde partie, nous étudierons comment l'Église encadre la société féodale.

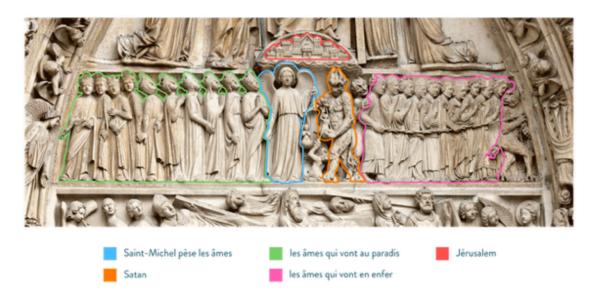
1 La vie chrétienne, rythmée par la religion

A Le Jugement dernier : l'enfer et le paradis

Au Moyen Âge, en Occident, la religion la plus répandue est le christianisme. La plupart des habitants sont catholiques. Ils croient au **Jugement dernier**, c'est-à-dire qu'après leur mort, les bons chrétiens iront au paradis et obtiendront la vie éternelle alors que les mauvais chrétiens brûleront en enfer.

Cette croyance est au cœur de la pratique religieuse des chrétiens au Moyen-Age. Ils sont angoissés par le péché. Tout au long de leur vie, par leurs actions, ils cherchent à sauver leur âme, c'est-à-dire à obtenir le salut.

Représentation du Jugement dernier



Le péché : une transgression des lois divines.

Pour les fidèles chrétiens, il existe plusieurs moyens d'obtenir ce salut. Ils peuvent par exemple faire des **dons à l'Église** et aux pauvres ou effectuer des **pèlerinages**. Ils se rendent à pied dans les églises qui abritent les reliques des saints.

Le pèlerinage : un voyage effectué vers des lieux saints pour y prier.

Reliques: Restes du corps d'un saint ou des objets lui ayant appartenu et qui font l'objet d'un culte.

Certains pèlerins se rendent à **Jérusalem pour se recueillir sur le tombeau de Jésus**. Ils sont également nombreux à voyager jusqu'à Rome pour prier sur le **tombeau de l'apôtre Pierre** ou jusqu'à **Compostelle, en Espagne** pour s'agenouiller devant celui de l'apôtre Jacques.

Jérusalem, Rome et Compostelle sont les trois principaux lieux de pèlerinages de la religion chrétienne au Moyen Âge.

B La pratique religieuse des chrétiens

Chaque village possède sa propre église. Le prêtre dit la messe et administre les sacrements pour aider les croyants à préparer leur salut.

Le sacrement : il s'agit des rites sacrés par lesquels les croyants se rapprochent de Dieu.

Les fidèles **prient** tous les jours. Ils **jeûnent** le vendredi en souvenir de la mort de Jésus. Tous les dimanches, ils se rendent à la **messe** où ils **communient**.

Communion : la communion consiste à la fin de la messe, à boire le vin et à manger le pain bénis par le prêtre, qui représentent alors, pour les chrétiens, le sang et le corps du Christ.

La communion est l'un des sept sacrements.

Au quotidien, la vie collective est réglée par les **cloches de l'église** et l'année s'écoule au rythme du calendrier chrétien qui célèbre les **fêtes** en l'honneur du Christ, de la Vierge Marie et des saints.

Pâques est la fête la plus importante car elle célèbre la résurrection de Jésus. Les fêtes religieuses permettent aux villageois de se réunir.

Le **baptême**, la **confirmation** et le **mariage** sont des événements majeurs de la vie de tout

chrétien. Considérées comme des événements majeurs, elles donnent lieu à de grands festins.

Cérémonie du mariage



2 L'Europe féodale : une société encadrée par l'Eglise

A L'Église chrétienne, une structure hiérarchique

L'Église catholique a une hiérarchie établie. Elle est dirigée par le **pape**, l'évêque de **Rome** qui est élu par les cardinaux, ses conseillers. Les **évêques** sont à la tête des diocèses qui sont administrés par des prêtres.

Le diocèse : territoire subdivisé en paroisses.

Ce sont les **prêtres** qui encadrent quotidiennement les fidèles. Aussi appelés **curés**, ils sont chargés des baptêmes, des mariages et des enterrements. Les curés et les évêques constituent le clergé séculier.

Le clergé séculier : le clergé séculier est composé des religieux qui vivent au milieu du peuple.

Il existe un autre clergé au sein de l'Église catholique : le clergé régulier.

Le clergé régulier : le clergé régulier est composé de moines et de moniales qui vivent dans des abbayes ou des monastères. On les appelle clergé régulier car ils vivent selon des règles de vie stricte.

Les abbayes et les monastères ne sont pas mixtes. Les **moines** obéissent à un **abbé**, tandis que les **moniales** (qu'on appelle plus généralement les nonnes) sont dirigées par une **abbesse**. Tous dédient leur vie à la religion.

B Une Église riche, au cœur de la société féodale

Dans l'Occident féodal, les évêques et les abbayes sont à la tête de vastes territoires, au même titre que les seigneurs. L'Église possède alors entre 30 % et 40 % des terres de l'Occident.

Elle bénéficie donc des redevances payées par les paysans qui occupent ses terres.

De plus, le clergé lève un impôt particulier : la **dîme**.

La dîme : comme son nom l'indique, la dîme correspond au dixième de ce que qui était produit ou gagné par les habitants de leur territoire.

Par exemple, ce peut être un dixième de la dernière moisson ou du vin que l'on a fabriqué, un dixième des veaux et des oies que l'on élève ou des légumes que l'on cultive. Les paroissiens doivent apporter cette dîme au prêtre à Noël, à Pâques ou à la Toussaint.

Enfin, l'Église reçoit aussi de nombreux dons de fidèles, qui cherchent ainsi à assurer leur salut.

C Une Église qui punit

Le fidèle a des obligations morales et religieuses. Il doit se **confesser** à son curé au moins une fois par an. Il doit également accomplir avec soin sa pénitence.

La pénitence : c'est la peine qui est imposée au fidèle par le prêtre pour sanctionner ses péchés.

Il doit également communier au moins une fois par an, à Pâques. Si le fidèle n'obéit pas, l'Eglise le punit.

Cette punition peut aller jusqu'à l'excommunication.

Excommunier : l'Église peut exclure un fidèle en le privant de sacrement et en lui refusant une sépulture chrétienne après sa mort.

Au XIIIe siècle, la papauté lance une croisade contre les « hérétiques ».

Un hérétique : on utilise le terme d'hérétiques pour parier de chrétiens dont les croyances et les pratiques ne sont pas conformes à celles enseignées par l'Église catholique.



Le pape Innocent III crée alors les tribunaux de **l'Inquisition**, dont la tâche est de pourchasser et de condamner les hérétiques. Les coupables sont parfois condamnés au bûcher, comme on peut le voir sur cette miniature médiévale. Signe de ce durcissement de l'Église. à la même époque. Les juifs sont obligés de porter la rouelle pour les distinguer des chrétiens.

La rouelle : Petit morceau d'étoffe que les juifs étaient obligés de porter.

D Une Église protectrice, au service de la société

L'Église punit, mais l'Église protège aussi. Elle cherche à limiter la violence des chevaliers en leur imposant la « paix de Dieu ». Les guerriers se voient interdits, sous peine d'être excommuniés, de blesser ou de tuer des paysans, de brûler leur maison et leur récolte, d'envahir des églises et, en règle générale, de s'attaquer à tous ceux qui ne sont pas armés. Le but principal est de protéger les biens de l'Église.

L'Église se charge également d'aider et de soigner les pauvres.

A partir du XIII^e siècle, les premières universités naissent sous l'autorité du pape. Les enseignants sont alors des clercs, membres du clergé séculier et régulier.



Les pauvres sont accueillis dans des hôtelleries, où ils sont nourris et soignés. Dans les villes, ce sont les évêques qui dirigent les hôpitaux, aussi appelés hôtels-Dieu. Enfin, l'église se charge de l'enseignement des futurs clercs dans les abbayes et dans les écoles urbaines.

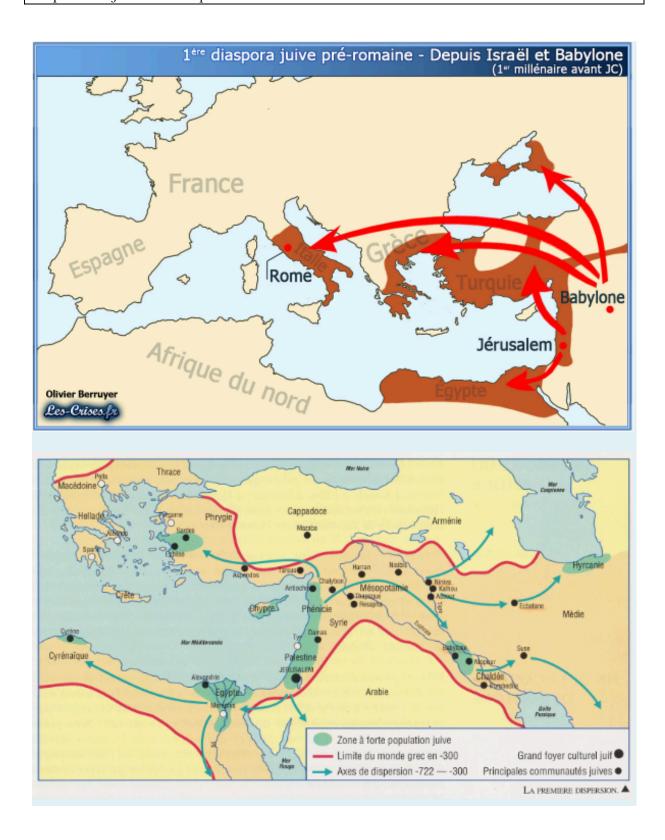


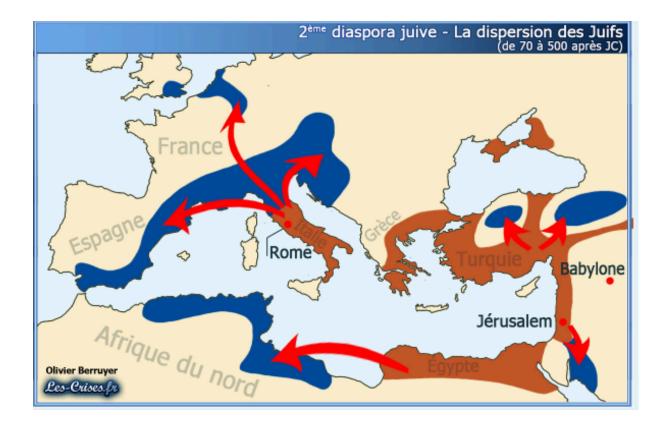
Conclusion:

Au Moyen Âge, en Occident, quasiment tous les habitants sont catholiques et leur vie est rythmée par la religion.

La vie des habitants, à la campagne comme dans les villes, est encadrée par l'Église. Cette institution riche et puissante fait régner l'ordre dans l'Occident féodal, elle punit voire parfois exclut. Mais l'Église est aussi celle qui aide les pauvres, soigne les malades, limite la violence des chevaliers et éduque les fidèles.

La présence juive en Europe :





L'Islam en Europe

L'islam a connu sa première implantation **en Europe** continentale en 711 avec la conquête omeyyade de la péninsule ibérique. Se maintenant près de huit siècles dans Al-Andalus, la présente musulmane se clôt par l'expulsion d'Espagne en 1614 des derniers civils musulmans. L'Empire ottoman s'est étendu dans le sud-est de l'Europe aux XIV^e et XV^e siècles favorisant la diffusion de l'islam dans ces régions. Au fil des siècles, l'Empire ottoman a également perdu progressivement la quasi-totalité de ses territoires européens, jusqu'à ce qu'il s'effondre en 1922. Cependant, certaines parties des Balkans (comme la Bosnie-Herzégovine, l'Albanie, le Kosovo, la Macédoine, la Bulgarie et le Monténégro) continuent d'avoir d'importantes populations musulmanes.

Depuis la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle la majeure partie des musulmans vivant en Europe occidentale provient de l'immigration extra-européenne notamment du Maghreb et de la Turquie.

La laïcité

"La France est une République laïque" selon l'article 1er de la Constitution de 1958.

La laïcité repose sur trois principes et valeurs :

- la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public,
- la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses,
- l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la **liberté** d'expression de leurs convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir.

Elle garantit le **libre exercice des cultes et la liberté de religion**, mais aussi la **liberté vis-à-vis de la religion** : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

La laïcité suppose la séparation de l'Etat et des organisations religieuses. L'ordre politique est fondé sur la seule souveraineté du peuple des citoyens, et l'Etat - qui ne reconnaît et ne salarie aucun culte -ne régit pas le fonctionnement interne des organisations religieuses.

De cette séparation se déduit la **neutralité de l'Etat**, des collectivités territoriales et des services publics, non de ses usagers.

La République laïque assure ainsi l'égalité des citoyens face à l'administration et au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances.

La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

La sécularisation

La sécularisation désigne le phénomène historique par lequel, depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle, une séparation s'instaure progressivement entre le domaine religieux et le domaine public avec l'abandon par les Églises de certaines fonctions qu'elles remplissaient dans la société civile et politique.

Nous entendons par sécularisation le processus par lequel des secteurs de la société et de la culture sont soustraits à l'autorité des institutions et des symboles religieux.

C'est un processus d'autonomisation des sociétés modernes par rapport aux autorités religieuses. C'est un des signes de la modernité occidentale où on observe un processus de transfert de sacralité de la sphère religieuse vers d'autres domaines d'activités, devenus autonomes, notamment le politique.